

La protection mondiale des perroquets vivant en liberté – der Fonds für bedrohte Papageien (le Fonds pour les Perroquets en voie de disparition)

La société zoologique pour la protection des espèces et des populations (ZGAP) favorise la conservation des espèces animales très menacées mais peu connues, des espèces qui ne suscitent pas l'intérêt public mais qui méritent d'être protégées.

Tandis que des mesures de protection urgentes pour certaines espèces populaires telles que les gorilles, les pandas ou les tigres ont déjà été prises en considération, beaucoup d'espèces en voie de disparition sont encore totalement ignorées. Dans ce domaine l'association ZGAP apporte depuis sa fondation en 1982 un soutien scientifique et financier à des projets de protection des espèces dans le monde entier. L'un de ses principes fondamentaux est de qualifier des experts autochtones pour la protection des espèces et d'impliquer la population dans les mesures. Ce concept permet de réaliser les projets de façon effective et à frais modérés. En 1997 a été créée en France l'association „Conservation des Espèces et des Populations Animales“ (CEPA), une association affiliée de notre ZGAP (www.cepa-association.org), en 2001 la „Stiftung Artenschutz im Zoobereich“ (www.stiftung-artenschutz.de) et 1998 la „Strunden-Papageien-Stiftung“ (SPS) qui se trouve au sein de la ZGAP.

Le fonds pour les perroquets en voie de disparition (FbP) est un groupe établi en 1989 au sein de la ZGAP, dans lequel des experts engagés se consacrent bénévolement à la protection et à la conservation des perroquets. Le fait que presque un quart des espèces de perroquets soit en danger et même en voie de disparition pour certaines, a conduit à la création de ce groupe. Les mesures prises dans l'espace vital naturel des perroquets sont les plus efficaces pour une protection durable des espèces. La ZGAP a été la première organisation mondiale à signaler la situation critique des aras de Spix (*Cyanopsitta spixii*) qui ont totalement disparu dans le milieu naturel.

Le FbP décide en grande partie du soutien aux projets. Depuis sa fondation, il y a 20 ans, 500.000 € ont été versés. Les membres du FbP sont des experts qui s'investissent dans la protection des perroquets vivant dans la nature. Parmi les membres de ce groupe sont élus un groupe pour les décisions et un groupe pour l'encadrement des projets.

Les membres des groupes de travail ont pour tâches le tri et l'évaluation des demandes et propositions de projets, l'estimation du travail dans les projets et la préparation des séminaires ainsi que leur réalisation. Actuellement Thomas Arndt, Andreas Bigge, Dr. Marcellus Bürkle, Detlev Franz, Hans-Jürgen Künne, Dr. Rainer Niemann, Dr. Matthias Reinschmidt, Marion Wiegel et René Wüst (porte-parole du FbP) font partie de ce groupe.

Depuis 1997 le FbP organise chaque année en automne un séminaire pour les membres et tous les intéressés. Le programme propose des exposés sur divers thèmes relatifs aux perroquets tels que la protection des perroquets dans la nature, les activités du fonds mais aussi des exposés sur les programmes européens de reproduction, des catalogues et rapports sur la reproduction et les conditions de vie en captivité d'espèces moins menacées, sur la nourriture, sur des thèmes

biologiques et vétérinaires, des rapports sur le milieu naturel et les développements les plus récents de la taxonomie. Des discussions suivent chaque exposé. En moyenne les séminaires rassemblent environ 150 personnes, ce qui implique une augmentation probable du nombre des propriétaires de perroquets. Les bénéfices réalisés lors des séminaires sont réinvestis dans des projets pour la protection des espèces. Les séminaires ont lieu parallèlement à une exposition de perroquets et oiseaux ou en collaboration avec un parc zoologique.

Protection des espèces et projets

Beaucoup d'espèces de perroquets sont menacées de disparition. Les raisons principales sont la destruction permanente de l'espace vital due aux essartements ou aux peuplements mais également au commerce illégal qui offre toujours des exemplaires résultant du braconnage. Il existe bien sûr d'autres raisons comme par exemple la chasse et la persécution des oiseaux nuisibles aux récoltes, l'envahissement d'espèces animales non locales dans l'espace vital, le changement de l'habitat par les hommes, la mise en danger des nids et des arbres de nidification et la diminution par abus des bases alimentaires des oiseaux.

Le FbP soutient les projets qui visent la protection des perroquets. La collaboration avec les groupes de protection des espèces et la population des régions respectives est d'une grande importance pour instituer durablement, grâce à la coopération et à l'information, des mesures pour la protection des espèces et de leurs habitats. La ZGAP oriente fortement ses priorités à la „Liste Rouge“ de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature / www.iucnredlist.org).

Deux exemples pour le travail du FbP:

En ce qui concerne le projet de protection de la conure de Santa-Marta (*Pyrrhura viridicata*) en Colombie, le FbP soutient un projet de la fondation colombienne „Alianza para Ecosistemas criticos (www.alpec.org). Celle-ci recherche une coopération étroite avec la population indienne de la Sierra Nevada de Santa-Marta. La conure de Santa Marta endémique est une espèce-clef pour le travail d'information sur la flore et la faune extraordinaires du massif montagneux. Le projet implique que tous les participants travaillent en partenariat à l'observation dans les réserves indiennes et à la recherche de structures de répartition, à l'identification des lieux de nidification et des corridors de migration ainsi qu'à l'analyse de la situation du peuplement et des causes de la mise en danger. Grâce à l'amélioration de la production fromagère des petites fermes dans la région de répartition des perruches réalisée par un expert du FbP et le dépôt d'un label pour la production on essaie d'assurer à long terme la structure de l'habitat des perruches. D'autres produits sont le miel et le café (www.partnerschaftsprodukte.de). Un autre partenaire important en Colombie est ProAves (www.proaves.org). Cette organisation réussit un excellent travail pour la conservation de la perruche à joues d'or (*Ognorhynchus icterotis*). La recherche sur la Caique à face rouge (*Hapalopsittaca amazonina*) est actuellement soutenue. Par ailleurs le FbP coopère avec „Asociación Armonia“ (www.armonia-bo.org) en Bolivie et avec „Aquasis“ (www.aquasis.org) au Brésil.

La problématique concernant le petit cacatoès à huppe orange (*Cacatua sulphurea citrinocristata*) sur l'île indonésienne Sumba est différente de celle des perroquets de l'Amérique du Sud. Les raisons principales sont surtout la diminution du nombre des arbres de nidification, la capture et le commerce sur le marché noir. En plus de

l'élaboration des données de base sur la répartition, la densité et l'importance de chaque facteur de menace, le contrôle et la surveillance du commerce sont une tâche fondamentale du projet. Récemment et pour la première fois la condamnation de braconniers a été prononcée. Parallèlement une stratégie de prise de conscience de la population a été développée. Celle-ci prévoit par exemple une visite dans les écoles au cours de laquelle un film éducatif produit par le FbP est présenté. Comme beaucoup de petites écoles n'ont pas l'électricité une telle séance cinématographique représente un grand événement. Le partenaire local est Burung Indonesia (www.burung.org).

D'autres exemples pour des espèces de perroquets faisant partie de projets subventionnés sont en Asie le grand cacatoès blanc (*Cacatua alba*) sur l'île Halmahera et le cacatoès des Philippines (*Cacatua haematuropygia*) aux Philippines où nous travaillons avec l'organisation Katala (www.philippinecockatoo.org).

Plusieurs collaborateurs de la ZGAP sont représentés à la commission pour la protection des espèces au sein de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) et de l'IUCN Species Survival Commission.

Devenez membre de l'association et apportez votre soutien à nos objectifs communs.

www.zgap.de et www.papageienfonds.de